

Compagnie :

RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

Résidence :

BORDEREAU D'ENVOI

BT

DE

PROCEDURE

C.U. - PV 00017/93

N° PIÈCE

N° FEUILLET

##

1

Date des faits : Le 18 Janvier 1993 à 19H00

Lieux des faits :

OBJET : Observation d'un Objet Volant Non Identifié.

93307625

NUMERO

DESIGNATION DES PIECES

- | | |
|---|--|
| 1 | - Procès-verbal de synthèse. |
| 2 | - Procès-verbal d'audition de témoin - C. , P. - |

AUTRES PIECES

- Annexe 1: relative aux parutions dans la presse d'un même évènement.

1	M. le Procureur de la République	1	M. Le Général Cdt la Région Aérienne	Transmis le : 21/01/93
1	M. le Préfet			par:
2	Direction Générale de la Gendarmerie			
1	Archives			signature et cachet

Compagnie :

PROCES - VERBAL

Résidence :

DE

BT

RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

N° PIÈCE

N° FEUILLET

C.U.

PV 00017/93

01

1

ANALYSE ET REFERENCES :

Analyse : Observation d'un Objet Volant non identifié.

Référence : BE 25400/Def/Gend/Oe/Do/Rens du 28 Septembre 1992 relatif à l'étude du phénomène O.V.N.I.

Nous soussigné : gendarme F Pl , en résidence à

Vu les articles: 59 et 298 du décret du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation du service de la gendarmerie.

Rapportons les opérations suivantes :

P R E A M B U L E

Le 19 Janvier 1993 à 14H00, Mr. C , P demeurant se présente au bureau de notre unité désirant nous faire part d'un fait particulier, qu'il ne peut s'expliquer, et dont il a été le témoin le 18 janvier 1993 à 19H00 en compagnie de Mr. P S demeurant

Le 19 Janvier 1993 à 14H15, nous rendons compte des faits à notre Commandant de Compagnie à

Un message de renseignements dans les formes prescrites est effectué. (Numéro 37/1993 du 19.01.1993).

E X P O S E D E S F A I T S

Le Lundi 18 Janvier 1993, C , P circule avec P S sur la RD dans le sens . Alors qu'ils se trouvent à la hauteur du PK , ils constatent qu'un objet de forme rectangulaire, de couleur vert turquoise avec à l'avant du rouge vif et sous son nez des "Jets" rouges vifs, arrive de leur droite, sens Sud-Est - Nord-Ouest (Schéma annexé à la pièce N°2). L'objet circule parallèlement au sol, sauf en fin d'observation où il a semblé descendre. Il suit une direction linéaire, sans faire de "Zig-Zag". Les dimensions de l'objet et sa hauteur par rapport au sol ne peuvent être définies en raison de la nuit tombée qui ne permet pas de prendre un point de repère.

Durant l'observation qui a duré deux à trois secondes, aucun bruit n'a été entendu.

Le soir du Lundi 18 Janvier 1993, les conditions météo sont bonnes, pas de vent, pas de pluie, seul une couverture nuageuse.

L'enquêteur

1 M. le Préfet
 1 M. Le Procureur de la République
 2 D.G.G.N
 1 M. le Général Commandant la Région
 Aérienne
 1 Archives

Date de clôture
 21/01/1993

Transmis le :

par
 L'adjutant
 A
 OPJ

Signature

Signature et cachet

Compagnie :

PROCES - VERBAL

Résidence :

DE

BT

RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

C.U. - PV 00017/93

01 2

ENQUETE

Le 19 Janvier 1993, nous recueillons l'audition de C [redacted], P [redacted] qui nous relate les faits qu'il a observé. (Pièce N°2).

Mr. P [redacted], S [redacted] demeurant [redacted] hors notre circonscription n'a pu être entendu sur les faits. Néanmoins d'après les dires de C [redacted], P [redacted] les mêmes observations ont été faites par P [redacted], S [redacted] qui conduisait le véhicule, à la seule différence qu'il n'a pas vu de rouge vif à l'avant de l'engin.

A ce jour, aucune autre personne de notre circonscription n'est venue nous rapporter d'autres faits similaires. Il est à noter que l'observation d'un O.V.N.I dans le ciel [redacted], le soir du Samedi 16 Janvier 1993 à 19H00 a fait l'objet d'une parution dans la presse "[redacted]", le Mardi 19.01.1993 et Le Mercredi 20.01.1993. (Copie des articles, annexe 1).

Mr. C [redacted], P [redacted] connu de nos services est quelqu'un de sérieux dont les déclarations ne peuvent-être considérées comme calquées sur les articles publiés dans la presse.

L'enquête effectuée, n'a pas permis de recueillir d'autres éléments.

CLOTURE

Nous faisons parvenir directement aux autorités destinataires la présente procédure tel que le détail en figure au bordereau d'envoi.

Fait et Clos à [redacted] le 21 Janvier 1993.

Le Gendarme P [redacted] f [redacted]

Compagnie :

PROCES - VERBAL

Résidence :

DE
RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

BT

AUDITION

N° PIÈCE N° FEUILLET

02 1

C U ----- PV 00017/93

Nous soussigné : gendarme F P , en résidence à
Vu les articles: 59 et 298 du décret du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation
du service de la gendarmerie.

Rapportons les opérations suivantes :

Nous trouvant à au bureau de notre unité, entendons:

C P , 64 ans,
né le à
demeurant

93307625

marié, Retraité, de nationalité française,

qui déclare le dix neuf janvier mil neuf cent quatre vingt treize à quatorze
heures: "-----

-- Hier soir, le Lundi 18 janvier 1993 à 19H00 je me trouvais en compagnie de
P , S demeurant sur la RD
sens -----, à bord de la

voiture de Mr. P -----

-- A 19H00, alors que nous nous trouvions sur la RD à la hauteur du PK
, mon ami et moi-même avons constaté dans le ciel la présence d'un objet
dont nous ne pouvons expliquer la nature.-----

-- La durée de cette observation a été d'environ deux à trois secondes. L'objet
se déplaçait à grande vitesse.-----

-- Alors que nous roulions, nous avons vu arriver de notre droite un objet de
forme allongé, dont je vous fais un schéma. Sa couleur était d'un vert turquoise,
sur l'avant de l'objet du rouge vif et sous son nez des "jets" de couleurs
rouges vifs se séparaient. L'objet est venu de la direction Sud-Est et se
dirigeait vers le Nord-Ouest. Je ne peux pas dire à quelle hauteur il se trou-
vait mais cela m'a semblé près du sol.-----

-- Par rapport au sol, l'objet circulait parallèlement à celui-ci, sauf en fin
d'observation où il m'a semblé qu'il descendait. Durant tout le phénomène cet
objet a suivi une direction linéaire, sans faire de Zig-Zag.-----

-- Pour les dimensions de cet engin, je ne peux pas vous renseigner n'ayant à
la nuit tombée aucun point de repère. Ses formes sont comme le schéma, c'est à
dire rectangulaires.-----

-- Durant ce phénomène, je n'ai entendu aucun bruit, mais je le rappelle, nous
étions en train de rouler.-----

-- Hier soir les conditions météo étaient bonnes, pas de pluie, pas de vent, il
y avait seulement une couverture nuageuse.-----

-- Je n'ai rien d'autre à préciser.-----

A , le dix neuf janvier mil neuf cent quatre vingt treize, à 15H00.
Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-
dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher."

La personne entendue
a signé au carnet de déclarations

L'enquêteur ,

Schéma de l'observation de C [redacted], P [redacted]
Le lundi 18 Janvier 1993 à 19H00

